

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electrical & Electronics Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
6B1, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CAMERA SURVEILLANCE SYSTEMS	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0106-11W797/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client W0106-11W797	Date 2012-03-02
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HN-460-59004	
File No. - N° de dossier hn460.W0106-11W797	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-03-16	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Guertin, Benoit	Buyer Id - Id de l'acheteur hn460
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-4479 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification (1) est soulevée pour apporter des changements ainsi que de répondre aux questions posées.

1) Prolonger la date de fermeture jusqu'au 2012/03/16.

2) À **Annexe A, Section " 5.1 Généralités - 1 site pilote "**

Supprimer

L'entrepreneur doit prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit avoir corrigé les lacunes au plus tard le 1er mars 2012.

Insérer

L'entrepreneur doit prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit avoir corrigé les lacunes au plus tard le 30 avril 2012.

3) À **Annexe A, Section " 5.1 Généralités - Sites pilotes 2 et 3 "**

Supprimer

L'entrepreneur doit prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit avoir corrigé les lacunes au plus tard le 31 mars 2012.

Insérer

L'entrepreneur doit prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit avoir corrigé les lacunes au plus tard le 31 mai 2012.

4) **Annexe A, Section "16 Échéancier"**

Supprimer

16.1 La phase 1, " 1 site pilote ", devra être complétée et acceptée au plus tard le 1er mars 2012. Il faut prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit les corriger avant cette date.

16.2 La phase 2, " 3 sites pilotes " devra être complétée et acceptée au plus tard le 31 mars 2012. Il faut prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit les corriger avant cette date.

16.3 La phase 3, " Sites complémentaires " devra être complétée et acceptée au plus tard le 1er septembre 2012. Il faut prévoir 2 jours ouvrables par site complémentaire (10 jours ouvrables) pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit les corriger avant cette date.

Ajouter

16.1 La phase 1, " 1 site pilote ", devra être complétée et acceptée au plus tard le 30 avril 2012. Il faut prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit les corriger avant cette date.

16.2 La phase 2, " 3 sites pilotes " devra être complétée et acceptée au plus tard le 31 mai 2012. Il faut prévoir 5 jours ouvrables pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit les corriger avant cette date.

16.3 La phase 3, " Sites complémentaires " devra être complétée et acceptée au plus tard le 30 août 2012. Il faut prévoir 2 jours ouvrables par site complémentaire (10 jours ouvrables) pour les tests et si certains tests révèlent des problèmes, l'entrepreneur doit les corriger avant cette date.

5) À la **Partie 2, 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées**, supprimer :

Le paragraphe 8 du document 2003, instructions uniformisées – biens ou services, est modifiée comme suit :

Insérer : À la demande du Canada, le soumissionnaire doit fournir une confirmation écrite de la soumission dans un délai de cinq (5) jours ouvrables.

Questions et réponses

Q1 Sous Annexe D - Fixation des prix. 1.1.A.5 - Solution d'archivage. Veuillez nous confirmer si la solution proposée doit absolument inclure un archiveur indépendant à l'enregistreur de caméras (Serveur principal)?

R1 La solution d'archivage n'est pas obligé d'être externe à l'enregistreur. Par exemple un graveur de DVD sur un enregistreur est valide.

Q2 Sous Annexe D - Fixation des prix. 1.1.B.1 - Installer et configurer chacun des 8 enregistreurs (1 par site). Veuillez clarifier si le coût unitaire est pour 1 enregistreur ou pour les 8 enregistreurs?

R2 Le prix demandé est pour les 8 enregistreurs (1 par site).

Q3 Partie 2 Section 1 - Section 8 du document 2003 fait référence à la Transmission par télécopieur ou électronique ne seront pas acceptés pour cette DDP. Est-ce que vous pouvez clarifier ce que Section 8 du document 2003 apporte?

R3 Veuillez voir point 4) de cette modification.

Q4 Dans l'annexe A, les dates spécifiés dans la section 4 ne correspondent pas entièrement avec les dates spécifiées dans les section 5.1 et 16. Quelles sont les dates exactes pour ces sections?

R4 Voir les points 1, 2 et 3 de cette modification.

Q5 J'ai noté dans votre RFQ que La solution doit compatible avec Windows server 2008 R2 et windows 7. Est-ce-que la solution doit être capable d'enregistrer de la vidéo de cameras d'un site sur le storage d'un autre site? (NAS en utilisant SMB version 2.1)

Solicitation No. - N° de l'invitation

W0106-11W797/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W0106-11W797

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

hn460W0106-11W797

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn460

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R5 Non, il n'y a pas d'enregistrement entre les sites. Le logiciel de visionnement des caméras à distance doit être compatible avec Windows XP et Windows 7, parce qu'il sera installé sur des PC avec Windows. Présentement ces PC ont Windows XP, mais ils seront mise à jour avec Windows 7 prochainement. Pour les enregistreurs, ils doivent être compatible avec Windows Server 2008 R2 64bits (ou Linux) parce que les patches de sécurité du MDN seront installé sur les enregistreurs. Tous les serveurs du MDN roulant sur le réseau ont ces patches.

Q6 Sous Annexe B - Spécifications techniques. Point 7. Architecture et compatibilité. Veuillez nous fournir les détails du type d'intégration désiré avec Intergraph Public Safety.

R6 L'intégration sera fait avec le logiciel I-Sight d'Intergraph.

Toutes autres modalités demeurent inchangées.